

== TAXE D'HABITATION ==		DATES =
Exonération des meublés de tourisme en ZRR/ZFANG <- meublés de tourisme .....		
<- chambres d'hôtes .....		
--	Assujettissements à la TH des logements vacants depuis plus de 2 ans .....	
--	Majoration de la taxe sur les résidences secondaires (1407 ter) .....	
--	Exonération en faveur des fondations et associations (1414 B bis) .....	26/09/24
--	meublés de tourisme FRR .....	
--	chambres d'hôtes FRR .....	
== FONCIER BATI ==		DATES =
--	EXONERATIONS DE 2 A 5 ANS DES ENTREPRISES (1383 A)	
	création d'entreprises en zone AFR (44-6) .....	durée : . ans
	reprise d'entreprises industrielles en difficulté (44-7) .....	durée : . ans
	création ou reprise d'entr. en difficulté en ZRR (44-15) .....	durée : . ans
--	EXONERATIONS	
	des installations de lutte contre la pollution des eaux (art.1518 A) .....	
	" " " " de l'atmosphère (art.1518 A) .....	
	de 50% de la valeur locative des bâtiments de recherche industrielle (art.1518 A quater) .....	
	de 30% de la valeur locative des locaux industriels transformés en Lofts (art.1518 A ter) .....	
	Constructions financées avec les prêts aidés par l'Etat .....	durée : . ans
-	Exonération totale ou partielle des logements	
	{ acquis avec le concours de l'Etat .....	durée : .. ans
	{ faisant l'objet d'un bail à réhabilitation .....	durée : .. ans
	{ anciens économes en énergie (art.1383 OB anc) .....	durée : 3 ans 50 23/05/19
	{ anciens économes en énergie (art.1383 OB) .....	durée : 3 ans 50 26/09/24
	{ nouveaux économes en énergie (art.1383 OB bis) .....	durée : .. ans
	{ en périmètre de plan de prévention risques technologiques (art.1383 G) .....	
	{ en zone risques miniers (art.1383-G-ter).....	
	{ en zone risques santé, sécurité, environnement (art.1383-G-bis).....	
	{ en zone lutte contre l'exclusion (art.1388-quinquies A).....	
	{ pollution environnementale (art.1388-quinquies B).....	50
	{ abattement bail reel solidaire (art.1388-octies).....	
	{ abattement magasins art 1498 (1388 quinquies C).....	taux
	{ abattement bassin urbain à dynamiser (1383 F).....	
	{ abattement zones de développement prioritaire (Corse) (1383 F).....	
	{ zone revitalisation commerces en milieu rural (1464 G).....	taux
	{ zone zone de revitalisation des centres-villes (1464 F).....	taux
-	Suppression ou limitation de l'exonération de 2 ans	
	{ pour tous les locaux d'habitation .....	taux
	{ seulement pour ceux qui ne sont pas financés par des prêts aidés par l'Etat .....	taux
-	Exonération totale bâtiments affectés à la déshydratation des fourrages (art.1382 B) .....	100
-	Exonération totale des jeunes entreprises innovantes ou universitaires (art.1383 D) .....	100
-	Suppression de l'exonération de droit applicable	
	<- dans les zones franches urbaines .....	
	<- dans les bassins d'emploi à redynamiser .....	
	<- dans les quartiers prioritaires .....	
	<- dans les locaux des Ets Publics Fonciers .....	
	<- aux ports maritimes au delà de ..%	
	<- dans les logements pris à bail à réhabilitation.....	
	<- dans les logements sociaux acquis depuis 1998.....	
	<- dans les logements sociaux détenus par EPINORPA.....	
-	Exonération des pôles de compétitivité .....	
-	Exonération en Zone Restructuration Defense (art.1383 I) .....	
-	Etablissements participant au Service Public Hospitalier (art.1382C) .....	100
-	Logements acquis en vue de leur location en ZRR/ZFANG (art.1383E) .....	100
-	Logements acquis en vue de leur location en FRR (art.1383E) .....	100
-	immeubles FRR 2024 rattachés etab. exonération CFE (art.1466.G) .....	100
-	immeubles FRR 2025 et FFR bénéficiaire etab. exo. CFE 1466 G CGI .....	100
-	Exonération de la valeur locative :	
	des hôtels en ZRR/ZFANG .....	
	des meublés de tourisme en ZRR/ZFANG .....	
	des chambres d'hôtes en ZRR/ZFANG .....	
	des hôtels en FRR 2024 .....	
	des meublés de tourisme en FRR 2024 .....	
	des chambres d'hôtes en FRR 2024 .....	
	des hôtels en FRR 2025 et FRR bénéficiaire .....	
	des meublés de tourisme en FRR 2025 et FRR bénéficiaire .....	
	des chambres d'hôtes en FRR 2025 et FRR bénéficiaire.....	
	des logements en campus .....	
	des installations hydroélectriques préservation biodiversité (1382G).....	
	des logements issus de la transformation de bureaux .....	
	des logements anciens réhabilités (location-accession) (1384 A) .....	
-	Exonération des locaux occupés par une maison de santé (1382 C bis) .....	durée : .. ans
-	Seuil exonération habitation principale (332 ann. II CGI) .....	
--	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Institution de la taxe par l'EPCI L951 .....	27/09/16
--	Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères progressive - durée .....	an(s)
--	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Institution de la redevance .....	
--	Institution de la redevance par le syndicat mais perçue par l'EPCI .....	
--	Taxe sur les pylones : perception en lieu et place de la commune par l'EPCI L951 .....	
--	Taxe sur les friches commerciales (art.1530) .....	
--	Taxe de prévention des inondations instituée par l'EPCI .....	28/09/18
--	Lissage de l'augmentation des VL des logements (art.1517-I-1) .....	
--	Surtaxe sur les eaux minérales (1582) - Tarif .....	euro/hl
== FONCIER NON BATI ==		DATES =
-	Exonérations temporaires { Terrains nouvellement plantés en noyers .....	durée : . ans 100
	{ Terrains plantés en oliviers .....	100
	{ Terrains plantés en vergers ou vignes .....	durée : . ans 100
	{ ORE ( Obligation Réelle Environnementale ) .....	100
	{ Terrains en agriculture biologique .....	100
-	Dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs .....	durée : . ans
-	Majoration des terrains constructibles (de 0,01 à 3 euros) .....	
-	suppression de la réduction de 200 mètres carrés .....	
-	suppression de l'abattement Mayotte (1396 bis).....	
-	Transfert TAFNB (taxe additionnelle à la TFNB) à l'EPCI L951 .....	

|=====|  
(Suite page suivante)



== C.F.E. / C.V.A.E. ==		===== DATES =====	
-	Exonération en Zone Restructuration Défense (art.1466 AI quinquies B) .....		
-	Exonération en bassin urbain à dynamiser (1466 B) .....		
-	Exonération en zones de développement prioritaire (Corse) ( 1463 B ) .....		
-	Exonération en zone revitalisation commerces en milieu rural (1464 G).....	taux	
-	Exonération en zone revitalisation des centres-villes (1382 H et II).....	taux	
-	Exonération sociétés coopératives agricoles (1464 E).....		
CFE	- Suppression de l'exonération de droit applicable dans les Zones de Revitalisation Rurale .....		
-	" " " " " " Franches Urbaines .....		
-	" " " " " " Bassins d'Emploi à Redynamiser .....		
-	" " " " " " de 5 ans des micro-Ets commerciaux en QPV ..		
CVAE	- Suppression de l'exonération de droit applicable dans les Zones de Revitalisation Rurale .....		
-	" " " " " " Franches Urbaines .....		
-	" " " " " " Bassins d'Emploi à Redynamiser .....		
-	" " " " " " micro-Ets commerciaux en QPV .....		
CFE	- Opposition à la sortie progressive d'exonération dans les ZFU/ZFANG .....		
CVAE	- Opposition à la sortie progressive d'exonération dans les ZFU/ZFANG .....		
CFE	- Suppression de l'exonération ZFA (zones franchises d'activités DOM) art.1388 ter .....		
CVAE	- Suppression de l'exonération ZFA (zones franchises d'activités DOM) art.1388 ter .....		
Transfert IFER installations production éolienne à l'EPCI L951	(art 1519 D)	taux	.....
Transfert IFER installations production photovoltaïque à l'EPCI L951	(art 1519 F)	taux	.....
Transfert IFER installations nucléaires, thermiques à l'EPCI L951	(art 1519 E)		.....
Transfert IFER installations photovoltaïques, hydrauliques à l'EPCI L951	(art 1519 F)		.....
Transfert IFER transformateurs électriques à l'EPCI L951	(art 1519 G)		.....
Transfert IFER antennes relais à l'EPCI L951	(art 1519 H)		.....
Transfert IFER gaz naturel, hydrocarbures, produits chimiques à l'EPCI L951	(art 1519 HA)		.....
Transfert du reversement FNGIR à l'EPCI L951 .....			.....
Transfert du prélèvement FNGIR à l'EPCI L951 .....			.....
Transfert du reversement DCRTP à l'EPCI L951 .....			.....
Transfert taxe sur les surfaces commerciales à l'EPCI L951 .....			.....
Coefficient sur tarif TASCOM applicable	.....		.....
TASCOM Convergence fusion EPCI	durée . ans		.....
Convergence TASCOM passage à FPU EPCI (77 LFI 2010) durée . ans	.....		.....